

..... Limite communale

Servitudes d'utilité publique

A4 - Servitudes s'appliquant aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'empierre du lit de ces cours d'eau. Code d'eau commun. - R3 de Senneville (servitudes de passage à 1.50m)

○-○ E3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.

●-● I1 - Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression, relatives à la construction et à l'exploitation d'oléoducs d'intérêt général.

▶-▶ I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

I7 - Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz combustible dans les formations naturelles. Stockage souterrain de gaz concerné la territoire de la commune est totalement concerné par la présence de stockages souterrains de gaz.

/// P12 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles.

PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

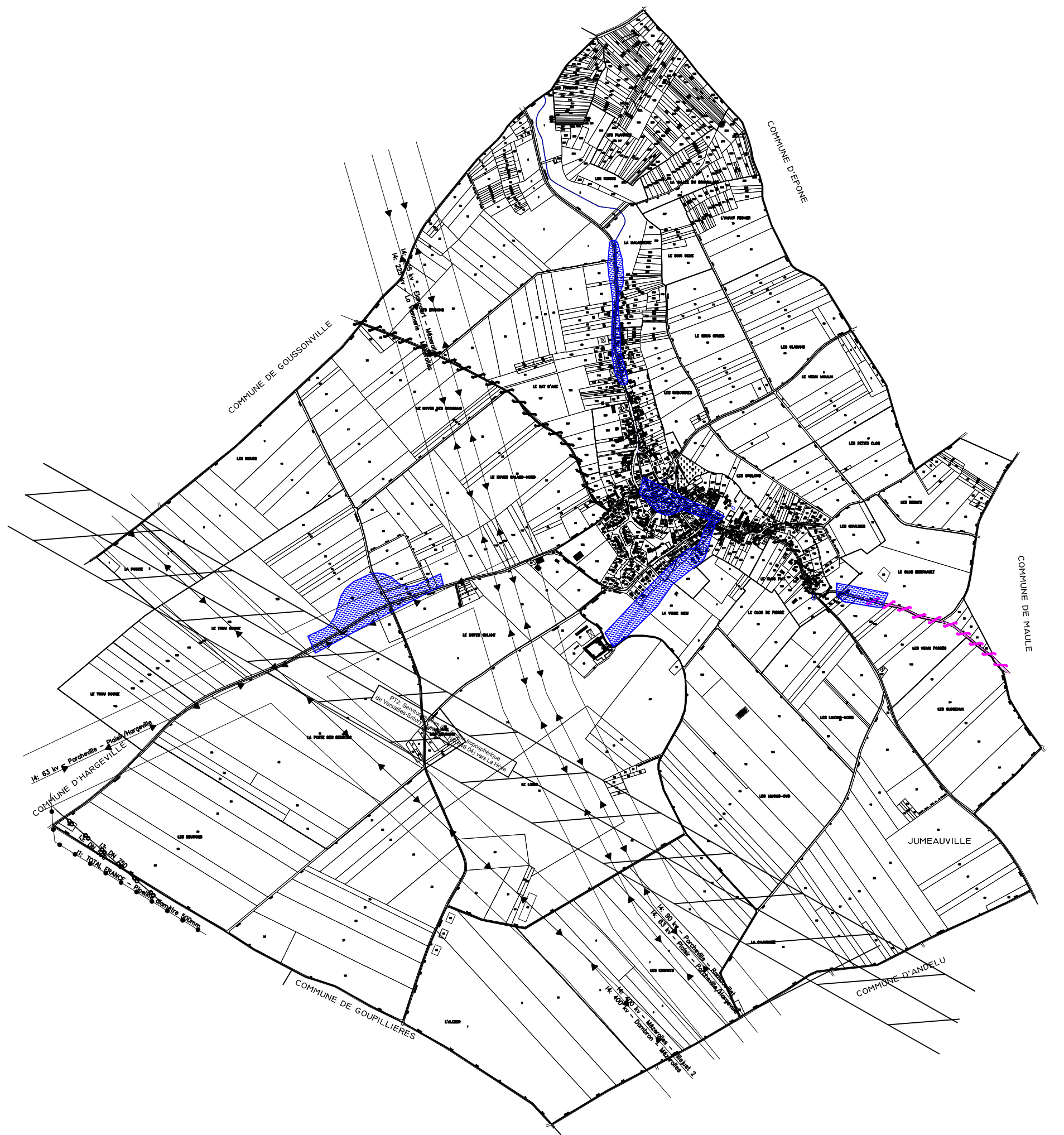
--- Cible n° 83 70074 peut en soutelle

--- Cible n° 83 70074 peut en pleine terre

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles PPRNP

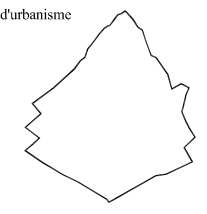
■ Servitudes en zone submersible des cours d'eau non domaniaux sans à l'habitable (commune)

— R3 de la SENNEVILLE



commune de Jumeauville

plan local d'urbanisme



Plan de servitudes 2

Approbation

Publié le: 30/04/1991  
Approuvé le: 29/07/1993  
Modifié le: 06/03/1998  
Modifié le: 21/12/1999  
Révisé le: 17/06/2011

échelle: 1/5000